

## IBM Db2 on Cloud

Ce Descriptif de Services détaille le Service Cloud qu'IBM fournit au Client. Le terme « Client » se réfère à la partie contractante et aux destinataires et utilisateurs autorisés du Service Cloud. Le Devis et l'Autorisation d'Utilisation sont fournis séparément sous la forme de Documents de Transaction.

IBM Cloud, la plateforme Cloud des normes ouvertes d'IBM pour la génération, l'exécution et la gestion des applications et des services, est un prérequis technique pour le Service Cloud. Les nouveaux utilisateurs peuvent s'inscrire à des fins d'accès, en complétant le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse suivante :

<https://console.ng.bluemix.net/registration>.

### 1. Service Cloud

Les offres Db2 on Cloud fournissent une base de données Db2 qui est optimisée pour le traitement des transactions en ligne (OLTP). Ce service inclut une base de données qui stocke les données utilisateur au format structuré. Cette base de données est accessible et modélisée selon les besoins de l'utilisateur par le biais de la console du service. La console du service permet aux utilisateurs de créer des tables, de charger des données dans les tables et d'interroger les données chargées par les utilisateurs.

Le présent Descriptif de Services Cloud s'applique aux Services IBM Cloud suivants :

#### 1.1 Offres forfaitaires IBM Db2 on Cloud

##### 1.1.1 IBM Db2 on Cloud High Availability 2.8.500

Une base de données SQL par Instance de service sur des serveurs virtuels dédiés redondants équipés d'une mémoire RAM de 8 Go et de 2 vCPU. Fournit jusqu'à 500 Go de stockage pour les données et les journaux.

##### 1.1.2 IBM Db2 on Cloud High Availability 12.128.1400

Une base de données SQL par Instance de service sur des serveurs Bare Metal dédiés redondants équipés d'une mémoire RAM de 128 Go et de 12 cœurs. Fournit jusqu'à 1400 Go de stockage SSD pour les données et les journaux.

##### 1.1.3 IBM Db2 on Cloud High Availability 48.1000.10000

Une base de données SQL par Instance de service sur des serveurs Bare Metal dédiés redondants équipés d'une mémoire RAM de 1 To et de 48 cœurs. Fournit jusqu'à 11 To de stockage pour les données et les journaux.

##### 1.1.4 IBM Db2 on Cloud 2.8.500

Une base de données SQL par Instance de service sur un serveur dédié équipé d'une mémoire RAM de 8 Go et de 2 vCPU. Fournit jusqu'à 500 Go de stockage pour les données et les journaux.

##### 1.1.5 IBM Db2 on Cloud 12.128.1400

Une base de données SQL par Instance de service sur un serveur Bare Metal dédié équipé d'une mémoire RAM de 128 Go et de 12 cœurs. Fournit jusqu'à 1400 Go de stockage SSD pour les données et les journaux.

##### 1.1.6 IBM Db2 on Cloud 48.1000.10000

Une base de données SQL par Instance de service sur un serveur Bare Metal dédié équipé d'une mémoire RAM de 1 To et de 48 cœurs. Fournit jusqu'à 11 To de stockage pour les données et les journaux.

#### 1.2 Offres IBM Db2 on Cloud Flex

##### 1.2.1 IBM Db2 on Cloud High Availability Flex

Le « Forfait Flex HA » est une réplique du Forfait Flex de base aux fins d'utilisation dans une configuration à haute disponibilité. Il inclut une base de données SQL par Instance de service comportant 4 Go de mémoire RAM, 1 cœur et 2 Go de stockage pour les données et les journaux.

### **1.2.2 IBM Db2 on Cloud High Availability RAM Flex**

« RAM Flex » fournit un gigaoctet additionnel de mémoire RAM par mois en plus de la mémoire RAM incluse dans le Forfait Flex de base.

### **1.2.3 IBM Db2 on Cloud High Availability Storage Flex**

« Storage Flex » fournit un gigaoctet additionnel de stockage par mois en plus du stockage inclus dans le Forfait Flex de base.

### **1.2.4 IBM Db2 on Cloud Flex**

Le « Forfait Flex de base » inclut une base de données SQL par Instance de service comportant 4 Go de mémoire RAM, 1 cœur et 2 Go de stockage pour les données et les journaux.

### **1.2.5 IBM Db2 on Cloud RAM Flex**

« RAM Flex » fournit un gigaoctet additionnel de mémoire RAM par mois en plus de la mémoire RAM incluse dans le Forfait Flex de base.

### **1.2.6 IBM Db2 on Cloud Storage Flex**

« Storage Flex » fournit un gigaoctet additionnel de stockage par mois en plus du stockage inclus dans le Forfait Flex de base.

### **1.2.7 IBM Db2 on Cloud Unlimited IO Flex**

« Unlimited IO Flex » facture les Evénements utilisés par le Forfait Flex de base et utilisés par le(s) Forfait(s) Flex HA.

## **1.3 Offres IBM Db2 on Cloud BYOL**

Les offres Db2 on Cloud Bring Your Own License (BYOL) incluent les mêmes configurations que les offres Db2 on Cloud ci-dessus, mais le Client apporte ses licences sur place pour une utilisation dans le service Cloud. Voir Section 7.5, « dispositions applicables à Db2 sur Cloud BYOL » pour plus d'informations.

### **1.3.1 IBM Db2 on Cloud BYOL High Availability 2.8.500**

Une base de données SQL par Instance de service sur des serveurs Bare Metal dédiés redondants équipés d'une mémoire RAM de 8 Go et de 2 cœurs. Fournit jusqu'à 500 Go de stockage SSD pour les données et les journaux.

### **1.3.2 IBM Db2 on Cloud BYOL High Availability 12.128.1400**

Une base de données SQL par Instance de service sur des serveurs Bare Metal dédiés redondants équipés d'une mémoire RAM de 128 Go et de 12 cœurs. Fournit jusqu'à 1400 Go de stockage SSD pour les données et les journaux.

### **1.3.3 IBM Db2 on Cloud BYOL High Availability 4800.1000.10000**

Une base de données SQL par Instance de service sur des serveurs Bare Metal dédiés redondants équipés d'une mémoire RAM de 1 To et de 48 cœurs. Fournit jusqu'à 11 To de stockage pour les données et les journaux.

### **1.3.4 IBM Db2 on Cloud BYOL 2.8.500**

Une base de données SQL par Instance de service sur un serveur Bare Metal dédié équipé d'une mémoire RAM de 8 Go et de 2 cœurs. Fournit jusqu'à 500 Go de stockage SSD pour les données et les journaux.

### **1.3.5 IBM Db2 on Cloud BYOL 12.128.1400**

Une base de données SQL par Instance de service sur un serveur Bare Metal dédié équipé d'une mémoire RAM de 128 Go et de 12 cœurs. Fournit jusqu'à 1400 Go de stockage SSD pour les données et les journaux.

### **1.3.6 IBM Db2 on Cloud BYOL 48.1000.10000**

Une base de données SQL par Instance de service sur un serveur Bare Metal dédié équipé d'une mémoire RAM de 1 To et de 48 cœurs. Fournit jusqu'à 11 To de stockage pour les données et les journaux.

### **1.3.7 IBM Db2 on Cloud BYOL High Availability Flex**

Le « Forfait Flex BYOL HA » est une réplique du Forfait Flex BYOL de base aux fins d'utilisation dans une configuration à haute disponibilité. Il inclut une base de données SQL par Instance de service comportant 4 Go de mémoire RAM, 1 cœur et 2 Go de stockage pour les données et les journaux.

### **1.3.8 IBM Db2 on Cloud BYOL High Availability RAM Flex**

« BYOL RAM Flex » fournit un gigaoctet additionnel de mémoire RAM par mois en plus de la mémoire RAM incluse dans le Forfait BYOL Flex de base.

### **1.3.9 IBM Db2 on Cloud BYOL High Availability Storage Flex**

« BYOL Storage Flex » fournit un gigaoctet additionnel de stockage par mois en plus du stockage inclus dans le Forfait Flex de base.

### **1.3.10 IBM Db2 on Cloud BYOL Flex**

Le « Forfait BYOL Flex de base » inclut une base de données SQL par Instance de service comportant 4 Go de mémoire RAM, 1 cœur et 2 Go de stockage pour les données et les journaux.

### **1.3.11 IBM Db2 on Cloud BYOL RAM Flex**

« BYOL RAM Flex » fournit un gigaoctet additionnel de mémoire RAM par mois en plus de la mémoire RAM incluse dans le Forfait Flex de base.

### **1.3.12 IBM Db2 on Cloud BYOL Storage Flex**

« BYOL Storage Flex » fournit un gigaoctet additionnel de stockage par mois en plus du stockage inclus dans le Forfait Flex de base.

### **1.3.13 IBM Db2 on Cloud BYOL Unlimited IO Flex**

« BYOL Unlimited IO Flex » facture les Evénements utilisés par le Forfait Flex de base et utilisés par le(s) Forfait(s) Flex HA.

## **1.4 IBM Db2 on Cloud HDMP Flex**

Le forfait IBM Db2 on Cloud HDMP Flex n'est applicable qu'aux Clients qui ont acheté l'offre d'abonnement IBM Hybrid Data Management Platform.

Le forfait IBM Db2 on Cloud HDMP Flex fournit une base de données SQL sur un serveur virtuel privé. Pour chaque droit à un cœur de processeur virtuel (VPC), le serveur comprend un (1) cœur et jusqu'à 4 Go de RAM et 2000 Go de stockage pour les données et les journaux, tel qu'alloué par le Client.

Les valeurs de base, de mémoire et/ou de stockage ci-dessus sont soumises aux limites maximales d'évolutivité décrites dans la page du catalogue des Services Cloud ou d'autres documents.

## **1.5 Services Supplémentaires**

### **1.5.1 IBM Db2 on Cloud Geo-Replicated Disaster Node**

Serveur virtuel ou Bare Metal supplémentaire avec les mêmes spécifications que la base IBM Db2 sur l'offre Cloud à des fins de bascule. Peut être utilisé avec n'importe quelle offre énoncée dans la Clause 1.1 « Offres forfaitaires IBM Db2 on Cloud » ou la Clause « Offres IBM Db2 on Cloud Flex » ou la Clause « Offres IBM Db2 on Cloud BYOL ».

## **1.6 Services à Distance**

### **1.6.1 IBM Db2 on Cloud Jump Start**

Fournit jusqu'à 50 heures de conseils à distance pour les activités de lancement, y compris (1) une assistance pour les scénarios d'utilisation, (2) l'accompagnement sur les procédures recommandées pour les rapports, les tableaux de bord et autres outils système, (3) une assistance guidée et des conseils sur la préparation, l'exécution et la validation du chargement initial des données et (4) d'autres sujets présentant un intérêt liés à l'administration et la configuration (ci-après dénommées collectivement « Activités de Lancement »). Les Services sont acquis par Engagement et arrivent à expiration 90 jours suivant la date d'acquisition des droits d'utilisation de ce Service à Distance ou à partir de la date à laquelle le Client est informé par IBM que l'accès au Service Cloud est disponible, la date la plus tardive étant retenue, que toutes les heures aient été utilisées ou non.

## 1.6.2 IBM Db2 on Cloud Accelerator

Fournit jusqu'à 50 heures de conseils à distance pour la réalisation des Activités de Lancement ou d'autres activités spécifiées et ciblées au moment de l'achat dans un ou plusieurs documents de transaction convenus d'un commun accord. Les Services sont acquis par Engagement et arrivent à expiration 12 mois suivant la date d'acquisition des droits d'utilisation de ce Service à Distance ou le dernier jour de la période d'abonnement initiale au Service Cloud, la date la plus proche étant retenue, que toutes les heures aient été utilisées ou non.

## 2. Protection du Contenu et des Données

La Fiche Technique relative au Traitement et à la Protection des données (« Fiche Technique ») contient des informations spécifiques au Service Cloud concernant le type de Contenu autorisé à être traité, les activités de traitement impliquées, les dispositifs de protection des données et les détails de conservation et de retour de Contenu. Les détails ou clarifications et dispositions, y compris les responsabilités du Client, concernant l'utilisation du Service Cloud et les dispositifs de protection de données, le cas échéant, sont énoncés dans la présente clause. Plusieurs Fiches Techniques peuvent être applicables à l'utilisation du Service Cloud par le Client, en fonction des options sélectionnées par le Client. La Fiche Technique n'est disponible qu'en anglais. Elle n'est pas disponible dans la langue locale. En dépit des pratiques des lois ou coutumes locales, les parties attestent qu'elles comprennent l'anglais qui est une langue appropriée pour l'acquisition et l'utilisation des Services Cloud. La ou les Fiches Techniques ci-dessous s'appliquent au Service Cloud et ses options disponibles. Le Client accepte i) qu'IBM peut, à son entière discrétion, modifier de temps en temps la Fiche Technique et ii) que de telles modifications remplaceront les versions précédentes. Les modifications apportées à la Fiche Technique auront pour objectif i) d'améliorer ou de clarifier les engagements existants ii) de conserver la conformité aux normes actuelles et aux lois applicables ou iii) de fournir des engagements supplémentaires. La sécurité du service Cloud ne sera en aucun cas affectée par les modifications apportées à la Fiche Technique.

Lien(s) vers la ou les Fiches Techniques applicables :

<https://www.ibm.com/software/reports/compatibility/clarity-reports/report/html/softwareReqsForProduct?deliverableId=26807B304DE611E69D99A7F65171374C>

Le Client est tenu de prendre les mesures nécessaires pour commander, activer ou utiliser les dispositifs de protection de données disponibles pour un Service Cloud et reconnaît être responsable de l'utilisation des Services Cloud si le Client ne parvient pas à prendre lesdites mesures, notamment à se conformer à toute obligation de protection de données ou autre exigence légale relative au Contenu.

L'addendum d'IBM relatif au Traitement de Données à caractère personnel, disponible sur <http://ibm.com/dpa> (DPA), s'applique à ou aux Annexes DPA et en fait partie intégrante, si et dans la mesure où le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (EU/2016/679) (RGPD) s'applique aux données à caractère personnel figurant dans le Contenu. La ou les Fiches Techniques applicables pour ce Service Cloud constitueront la ou les Annexes DPA. Si le DPA s'applique, l'obligation d'IBM d'informer les Sous-traitants ultérieurs des modifications et le droit du Client à s'opposer à de telles modifications s'appliquent comme défini dans le DPA.

### 2.1 Fonctionnalités de protection du contenu et des données et responsabilités

Le Service Cloud implémente les dispositifs de sécurité suivants :

Lorsque le Service Cloud est mis à disposition, un administrateur unique est créé pour le Client. La console Db2 on Cloud permet aux administrateurs de créer des utilisateurs supplémentaires. Le Client assume l'entière responsabilité de la gestion des utilisateurs définis via la console, ainsi que le niveau d'accès qui leur est attribué.

Les utilisateurs administrateurs et standard sont tous deux en mesure d'accéder directement au magasin de données du Service Cloud à l'aide de logiciels client IBM Db2 hors du Service Cloud. Il incombe au Client de veiller à ce que cet accès soit sécurisé conformément aux exigences du Client. Par exemple, le Client peut configurer ses clients de sorte que SSL soit utilisé pour protéger le trafic réseau.

Le Service Cloud permet au Client de gérer les droits d'accès associés à certains objets de base de données, tels que des tables. Le Client est entièrement responsable de l'affectation, la gestion et la vérification de ces droits d'accès.

Les bases de données du Service Cloud sont automatiquement chiffrées. Le chiffrement utilise la norme AES (Advanced Encryption Standard) en mode CBC (Cipher-Block Chaining) à l'aide d'une clé 256 bits.

De même, les images de sauvegarde de base de données sont automatiquement compressées et chiffrées. Les images de sauvegarde sont chiffrées selon la norme AES en mode CBC à l'aide de clés 256 bits.

## 2.2 Protection du contenu et des données pour les données sur la santé

Nonobstant les informations figurant dans la fiche technique du présent Service Cloud concernant la Health Information Portability and Accountability Act of 1996 (« HIPAA ») et l'utilisation autorisée des informations et des données sur la santé en tant que types de Données à caractère personnel et/ou catégories particulières de Données à caractère personnel (désignées collectivement « Données sur la santé ») avec le présent Service Cloud, l'utilisation des données sur la santé dans le cadre du présent Service Cloud est soumise aux conditions et limitations suivantes :

- a. Le présent Service Cloud est uniquement mis à disposition en vue d'implémenter les contrôles requis dans le cadre de la réglementation concernant la sécurité et la confidentialité HIPAA pour l'utilisation avec les données sur la santé si le Client informe au préalable IBM qu'il utilisera les données sur la santé dans le cadre du Service Cloud et IBM confirme par écrit que le Service Cloud sera mis à disposition à des fins d'utilisation de données sur la santé. Par conséquent, le Service Cloud ne peut pas être utilisé pour la transmission, la conservation ou toute autre utilisation de quelconques données sur la santé protégées dans le cadre de la loi HIPAA, sauf si (i) le Client fournit à IBM une telle notification ; (ii) IBM et le Client ont conclu un accord de partenariat accrédité applicable ; et si (iii) IBM fournit au Client la confirmation écrite expresse que le Service Cloud peut être utilisé avec des données sur la santé.
- b. En aucun cas, le Service Cloud ne peut être utilisé pour le traitement de données sur la santé en tant que mécanisme de centralisation de données médicales au sens de la loi HIPAA.

## 3. Accord Relatif aux Niveaux de Service

IBM fournit l'Accord Relatif aux Niveaux de Service (ci-après dénommé « Accord Relatif aux Niveaux de Service » ou « SLA ») de disponibilité ci-dessous pour le Service Cloud, comme indiqué dans une Autorisation d'Utilisation. Le SLA ne constitue pas une garantie. Il n'est disponible que pour le Client et ne peut être utilisé que dans les environnements de production.

### 3.1 Crédits de Disponibilité

Le Client doit consigner un ticket de support de Gravité 1 auprès du centre d'assistance technique IBM dans les 24 heures suivant la première fois où le Client a eu connaissance d'un impact critique sur les activités et de l'indisponibilité du Service Cloud. Le Client doit raisonnablement aider IBM dans le cadre du diagnostic et de la résolution des problèmes.

Une demande de ticket de support pour non-respect d'un SLA doit être soumise dans les sept jours ouvrables suivant la fin du mois contractuel. Le dédommagement relatif à une réclamation de SLA valide sera un avoir sur une future facture du Service Cloud en fonction de la période de temps pendant laquelle le traitement du système de production pour le Service Cloud n'est pas disponible (« Durée d'Indisponibilité »). La Durée d'Indisponibilité est calculée depuis le moment où le Client signale l'événement jusqu'au moment où le Service Cloud est restauré ; elle ne comprend pas les périodes d'indisponibilité pour les raisons suivantes : indisponibilité de maintenance programmée ou annoncée, causes échappant au contrôle d'IBM, incidents liés au contenu, à la technologie, aux conceptions ou aux instructions du Client ou d'un tiers, plateformes et configurations système non prises en charge ou autres erreurs du Client, incident de sécurité du fait du Client ou test de sécurité mené par le Client. IBM appliquera le dédommagement correspondant le plus élevé, en fonction de la disponibilité cumulée du Service Cloud pendant chaque mois contractuel, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Le dédommagement total relatif à tout mois contractuel ne pourra pas dépasser vingt-cinq pour cent (25 %) d'un douzième (1/12ème) de la redevance annuelle du Service Cloud.

### 3.2 Niveaux de Service pour les forfaits « Haute Disponibilité »

Disponibilité du Service Cloud pendant un mois contractuel

Disponibilité pendant un mois contractuel	Indemnisation (% de redevance d'abonnement mensuelle* pour le mois contractuel objet d'une réclamation)
≥ 99,9%	0 %

Disponibilité pendant un mois contractuel	Indemnisation (% de redevance d'abonnement mensuelle* pour le mois contractuel objet d'une réclamation)
< 99,99 %	10 %
< 99 %	25 %

\* Si le Service Cloud a été acquis auprès d'un Partenaire Commercial IBM, la redevance d'abonnement mensuelle sera calculée sur le prix en vigueur à ce moment-là pour le Service Cloud concerné pendant le mois contractuel qui fait l'objet d'une réclamation, avec une réduction de cinquante pour cent (50 %). IBM accordera une remise directement au Client.

La disponibilité, exprimée en pourcentage, est calculée comme suit : le nombre total de minutes d'un mois contractuel moins le nombre total de minutes de la Durée d'Indisponibilité au cours du mois contractuel, divisé par le nombre total de minutes du mois contractuel.

### 3.3 Niveaux de Service pour les forfaits sans « Haute Disponibilité »

Disponibilité du Service Cloud pendant un mois contractuel

Disponibilité pendant un mois contractuel	Indemnisation (% de redevance d'abonnement mensuelle* pour le mois contractuel objet d'une réclamation)
≥ 99,59	0 %
< 99,5 %	10 %
< 99 %	25 %

\* Si le Service Cloud a été acquis auprès d'un Partenaire Commercial IBM, la redevance d'abonnement mensuelle sera calculée sur le prix en vigueur à ce moment-là pour le Service Cloud concerné pendant le mois contractuel qui fait l'objet d'une réclamation, avec une réduction de cinquante pour cent (50 %). IBM accordera une remise directement au Client.

La disponibilité, exprimée en pourcentage, est calculée comme suit : le nombre total de minutes d'un mois contractuel moins le nombre total de minutes de la Durée d'Indisponibilité au cours d'un mois contractuel, divisé par le nombre total de minutes d'un mois contractuel.

## 4. Support Technique

Le support technique destiné au Service Cloud est fourni par e-mail, sur les forums en ligne et par le biais d'un système de notification de problème en ligne. Le guide de support Software as a Service (SaaS) d'IBM, disponible en ligne à l'adresse [https://www-01.ibm.com/software/support/saas\\_support\\_guide.html](https://www-01.ibm.com/software/support/saas_support_guide.html) contient les coordonnées des personnes à contacter ainsi que des informations et processus relatifs au support technique. Le support technique est offert avec le Service Cloud et n'est pas disponible en tant qu'offre distincte.

## 5. Droits d'Utilisation et Informations de Facturation

### 5.1 Unités de mesure des redevances

Le Service Cloud est disponible en fonction des unités de mesure de redevance indiquées dans le Document de Transaction :

- Engagement : unité de mesure par laquelle les services peuvent être acquis. Un Engagement comprend des services professionnels et/ou de formation relatifs au Service Cloud. Des droits d'utilisation suffisants sont nécessaires pour couvrir chaque Engagement.
- Instance : unité de mesure par laquelle le Service Cloud peut être obtenu. Une Instance est l'accès à une configuration spécifique du Service Cloud. Des droits d'utilisation suffisants sont nécessaires pour chaque Instance du Service Cloud mise à disposition à des fins d'accès et d'utilisation pendant la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'Utilisation ou le Document de Transaction du Client.
- Gigaoctet-mois : unité de mesure par laquelle le Service Cloud peut être obtenu. Un Gigaoctet est 2 puissance 30 d'octets. Des droits suffisants sont nécessaires pour couvrir le nombre moyen de Gigaoctets, arrondi au Gigaoctet le plus proche, utilisés, stockés ou configurés dans le Service

Cloud au cours de chaque mois pendant la période de mesure indiquée dans le Document de Transaction du Client.

- Événement : unité de mesure par laquelle le Service Cloud peut être acquis. Un Événement est une occurrence d'un événement caractéristique, qui est traitée par ou relative à l'utilisation du Service Cloud. Des droits d'utilisation suffisants sont nécessaires pour couvrir chaque Événement durant la période de mesure indiquée dans le Document de Transaction du Client.
- Cœur de Processeur Virtuel : unité de mesure par laquelle le Service Cloud peut être acquis. Un cœur de processeur virtuel est un processeur virtualisé de capacité standard qui est assigné au service Cloud. Des droits suffisants sont nécessaires pour chaque Cœur de Processeur Virtuel disponible ou géré par le Service Cloud pendant la période de mesure indiquée dans le Document de Transaction du Client.

## **5.2 Redevances des Services à Distance**

Une redevance de service à distance sera facturée au prix indiqué dans le Document de Transaction pour ce service à distance et arrive à expiration 90 jours suivant son acquisition, que le service à distance ait été utilisé ou non.

## **5.3 Fréquence de facturation**

En fonction de la fréquence de facturation sélectionnée, IBM facturera au Client les redevances exigibles au début de la période de la fréquence de facturation, à l'exception des redevances dues pour dépassement et des frais d'utilisation qui seront facturés à terme échu.

## **6. Durée et Options de Renouvellement**

La durée du Service Cloud commence à la date à laquelle IBM notifie au Client que ce dernier a accès au Service Cloud, comme décrit dans l'Autorisation d'Utilisation. L'Autorisation d'Utilisation indiquera si le Service Cloud est renouvelé automatiquement, s'il se poursuit en continu ou s'il prend fin à l'issue de la durée.

Pour un renouvellement automatique, le Service Cloud est automatiquement renouvelé pour la durée indiquée dans l'Autorisation d'Utilisation, sauf si le Client notifie par écrit, au moins 90 jours avant la date d'expiration de la durée, son intention de ne pas renouveler. Les renouvellements sont soumis à une augmentation de prix annuelle tel que spécifié dans le devis. En cas de renouvellement automatique à la suite d'une notification de retrait du Service Cloud de la part d'IBM, la durée de renouvellement prend fin au plus tôt à la fin de la durée de renouvellement actuelle ou à la date du retrait annoncé.

Pour une utilisation en continu, le Service Cloud continuera d'être disponible mois par mois jusqu'à ce que le Client notifie la résiliation moyennant un préavis écrit de 90 jours. Le Service Cloud demeure disponible jusqu'à la fin du mois suivant ladite période de 90 jours.

## **7. Dispositions Additionnelles**

### **7.1 Dispositions générales**

Le Client ne pourra pas utiliser les Services Cloud, seuls ou conjointement avec d'autres services ou produits, à l'appui de l'une quelconque des activités à haut risque suivantes : conception, construction, contrôle ou maintenance d'installations nucléaires, de systèmes de transport en commun, de systèmes de contrôle du trafic aérien, de systèmes de contrôle automobiles, de systèmes d'armement, de systèmes de navigation ou de communication aériennes ou toute autre activité où toute défaillance du Service Cloud pourrait entraîner un risque matériel de mort ou de blessures corporelles graves.

### **7.2 Logiciels d'Activation**

Le Service Cloud nécessite des logiciels d'activation que le Client télécharge vers ses systèmes pour faciliter l'utilisation du Service Cloud. Le Client est autorisé à utiliser les logiciels d'activation uniquement en association avec son utilisation du Service Cloud. Les logiciels d'activation sont fournis au Client selon les modalités suivantes :

Logiciels d'Activation	Dispositions de licence applicables (le cas échéant)
IBM Data Server Driver Package v11.1	<a href="http://www-03.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/displaylis/A13348EC3D451D5F852580890042140B?OpenDocument">http://www-03.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/displaylis/A13348EC3D451D5F852580890042140B?OpenDocument</a>
IBM Data Server Manager Enterprise v2.1	<a href="http://www-03.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/lilookup/F0B7F3B557A73D4C852580830079A197?OpenDocument">http://www-03.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/lilookup/F0B7F3B557A73D4C852580830079A197?OpenDocument</a>
IBM Data Studio v4.1	<a href="http://www-03.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/displaylis/8EE7B373D3B303F085257EC40040DDE0?OpenDocument">http://www-03.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/displaylis/8EE7B373D3B303F085257EC40040DDE0?OpenDocument</a>
IBM Database Conversion Workbench v4.0	<a href="http://www-03.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/displaylis/1DB8E7F370D1B84E85257FA3004F99BF?OpenDocument">http://www-03.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/displaylis/1DB8E7F370D1B84E85257FA3004F99BF?OpenDocument</a>
IBM InfoSphere Data Architect v9.1	<a href="http://www-03.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/displaylis/2BB03C6D51BC9FC385257EC40040DFC5?OpenDocument">http://www-03.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/displaylis/2BB03C6D51BC9FC385257EC40040DFC5?OpenDocument</a>
IBM InfoSphere DataStage v11.5	<a href="http://www-03.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/displaylis/B94C06F394B45EA685257ECB007716AB?OpenDocument">http://www-03.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/displaylis/B94C06F394B45EA685257ECB007716AB?OpenDocument</a>
IBM InfoSphere DataStage and QualityStage Designer v11.5	<a href="http://www-03.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/displaylis/C2AAB3F9A435FC1285257ECB00772255?OpenDocument">http://www-03.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/displaylis/C2AAB3F9A435FC1285257ECB00772255?OpenDocument</a>

### 7.3 Sauvegarde

Des sauvegardes sont réalisées chaque jour pour les instances de production. IBM conservera une copie de sauvegarde des données du Client pendant une période maximale de deux jours. Le Client est tenu de configurer la sécurité du Service Cloud pour interdire aux utilisateurs individuels de supprimer des données et, une fois les données supprimées, le Client reconnaît et accepte qu'IBM ne sera pas tenue de récupérer les données supprimées et, le cas échéant, pourra facturer ladite activité.

### 7.4 Expiration du Service Cloud

Avant l'expiration ou la résiliation du Service Cloud, le Client peut utiliser l'une quelconque des fonctions de génération de rapports ou d'exportation fournies du Service Cloud pour extraire des données. Des services d'extraction de données personnalisées sont disponibles dans le cadre d'un contrat distinct.

### 7.5 Dispositions applicables aux composants Db2 on Cloud BYOL

Pour les offres BYOL (Bring Your Own Licenses), le Client doit avoir précédemment acquis les droits de licence appropriés pour le logiciel IBM associé identifié dans le tableau ci-dessous. Les droits d'accès du Client à l'offre BYOL SaaS ne peuvent pas dépasser les droits d'accès du Client au logiciel IBM associé, dans la limite des ratios indiqués ci-dessous.

L'offre BYOL n'inclut pas l'Abonnement et le Support du logiciel IBM associé. Le Client déclare qu'il a acquis (1) les autorisations de licence applicables et (2) l'Abonnement et le Support du logiciel IBM associé. Pendant la Période d'Abonnement à l'offre BYOL, le Client doit tenir à jour l'Abonnement et le Support pour les droits d'utilisation de logiciel IBM utilisés conjointement avec les droits d'utilisation de l'offre BYOL. En cas de résiliation de la licence d'utilisation du logiciel IBM associé du Client ou de son contrat d'Abonnement et de Support pour le logiciel IBM associé, son droit d'utilisation de l'offre BYOL prend fin.

Le tableau ci-dessous présente le ratio des droits d'accès au logiciel IBM associé requis pour l'utilisation de l'offre BYOL dans le cadre du droit correspondant indiqué. Une fois que le Client aura obtenu l'offre BYOL et pendant la durée de l'utilisation de l'offre BYOL par le Client, les droits d'accès du Client au logiciel IBM associé appliqués à l'utilisation de l'offre BYOL sont suspendus et le Client ne pourra plus utiliser ces droits pour déployer le logiciel IBM associé (sous réserve des exceptions énoncées).



Logiciel IBM Associé	Offre BYOL	Ratio n/m*
IBM Db2 Advanced Enterprise Server Edition	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. IBM Db2 on Cloud BYOL 2.8.500</li> <li>b. IBM Db2 on Cloud BYOL 12.128.1400</li> <li>c. IBM Db2 on Cloud BYOL 48.1000.10000</li> <li>d. IBM Db2 on Cloud BYOL Flex</li> <li>e. IBM Db2 on Cloud BYOL High Availability 2.8.500</li> <li>f. IBM Db2 on Cloud BYOL High Availability 12.128.1400</li> <li>g. IBM Db2 on Cloud BYOL High Availability 48.1000.10000</li> <li>h. IBM Db2 on Cloud BYOL High Availability Flex</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Ratio : 140 PVU / 1 Instance</li> <li>b. Ratio : 840 PVU / 1 Instance</li> <li>c. Ratio : 3360 PVU / 1 Instance</li> <li>d. Ratio : 70 PVU / 1 Instance</li> <li>e. Ratio : 240 PVU / 1 Instance</li> <li>f. Ratio : 940 PVU / 1 Instance</li> <li>g. Ratio : 3460 PVU / 1 Instance</li> <li>h. Ratio : 170 PVU / 1 Instance</li> </ul>
IBM Db2 Advanced CEO IBM Db2 Developer Edition	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. IBM Db2 on Cloud BYOL 2.8.500</li> <li>b. IBM Db2 on Cloud BYOL 12.128.1400</li> <li>c. IBM Db2 on Cloud BYOL 48.1000.10000</li> <li>d. IBM Db2 on Cloud BYOL Flex</li> <li>e. IBM Db2 on Cloud BYOL High Availability 2.8.500</li> <li>f. IBM Db2 on Cloud BYOL High Availability 12.128.1400</li> <li>g. IBM Db2 on Cloud BYOL High Availability 48.1000.10000</li> <li>h. IBM Db2 on Cloud BYOL High Availability Flex</li> </ul>	Ratio : 1 à N Utilisateurs Autorisés/1 Instance**/**

\* « Ratio n/m » signifie que, pour tous les ('n') droits de l'unité de mesure indiquée pour le logiciel IBM associé, le Client peut appliquer ces droits au nombre indiqué de ('m') droits de l'unité de mesure indiquée pour l'offre BYOL.

\*\* Exception pour Db2 Advanced CEO et Db2 Developer Edition : nonobstant les dispositions susmentionnées, si le Client applique les droits d'Utilisateur Autorisé pour Db2 Advanced CEO ou Db2 Developer Edition à l'offre BYOL, la somme des droits d'Utilisateur Autorisé du Client, quelle qu'en soit la quantité, peut être appliquée à 1 droit d'Instance (total) pour l'offre BYOL, conformément aux dispositions additionnelles suivantes : (1) le Client est autorisé à continuer d'utiliser tous les droits d'Utilisateur Autorisé pour le déploiement par le Client du logiciel IBM associé conjointement avec l'utilisation par le Client de l'offre BYOL, sous réserve que (2) l'offre BYOL soit accessible et utilisée uniquement par les Utilisateurs Autorisés pour lesquels le Client dispose de droits d'accès au logiciel IBM associé.

\*\*\* Exception pour Db2 Developer Edition : outre les restrictions ci-dessus, si le Client applique les droits d'utilisation de Db2 Developer Edition à l'offre BYOL, l'utilisation par le Client de l'offre BYOL est limitée exclusivement à un usage hors production. « Hors Production » signifie que l'offre BYOL ne peut être utilisée que dans le cadre de l'environnement de développement et de test interne du Client pour les activités internes non destinées à la production, y compris, sans que cette liste soit limitative, pour les activités de test, d'optimisation de performances, de diagnostic d'incident, de test interne de performances, de transfert, d'assurance qualité et/ou pour développer, à l'aide d'interfaces de programmation d'application publiées, des ajouts ou extensions de l'offre BYOL utilisés en interne. Le Client n'est pas autorisé à utiliser une quelconque partie du Service Cloud à toutes autres fins sans acquérir les Droits d'Utilisation en environnement de production appropriés.